

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 4/2022
8 février 2022

Nomination des assesseurs de l'Autorité belge de la Concurrence

Le Conseil des ministres a approuvé ce vendredi 4 février le projet d'arrêté royal portant nomination des assesseurs de l'Autorité belge de la Concurrence pour un mandat de 6 ans.

Sont désignés comme assesseurs du rôle linguistique français :

- Laurent De Muyter
- Alexander de Streel
- Martin Favart
- Christian Huveneers
- Norman Neyrinck
- Grégoire Ryelandt
- Elisabeth van Hecke – de Ghellinck
- Alexis Walckiers

Sont désignés comme assesseurs du rôle linguistique néerlandais :

- Jan Blockx
- Isabelle Buelens
- Kris Dekeyser
- Gerben Pauwels
- Pieter Van Cleynenbreugel
- Carmen Verdonck
- Chris Verleye
- Frank Wijckmans

L'Autorité belge de la Concurrence remercie les assesseurs qui ne siègeront plus dans les Collèges.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :

Prof. em. dr. Jacques Steenbergen

Président

Tel. +32 (2) 277 73 74

Courriel : jacques.steenbergen@bma-abc.be

Site internet : www.concurrence.be

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).